La seule bonne nouvelle de la période est la fin progressive du confinement et le retour espéré à une vie normale. Pourtant, lorsque l'on évoque une vie normale espérée, les Français en général sont loin d'envisager ou de croire à une vie meilleure et encore moins heureuse. En effet alors que la pandémie a mis en évidence le besoin accru de services publics notamment dans la santé et tous les métiers de 1re et 2e ligne, le monde d'après qui se profile pourrait bien être pire encore que celui d'avant.

Le président Macron reste toujours sur une ligne libérale, ne tirant aucune leçon de cette crise sanitaire pour preuve la petite musique sur les retraites que l'on entend à nouveau. Les attaques contre les statuts, les droits collectifs, le pouvoir l'achat et les emplois continuent et s'accélèrent. Saisi par la CGT et dans l'unité syndicale, le conseil d'Etat a suspendu la réforme de l'assurance chômage que le gouvernement voulait mettre en œuvre au 1er juillet. Nous sommes désormais dans l'attente d'un jugement au fond pour annulation.

A la Drfip 13
La CGT Finances Publiques a tenu courant mai son Conseil National en présence de 200 délégués qui ont fait un constat partagé sur la situation de chaos qui règne dans les services. Dans les départements où le NRP est mis en place c'est la débandade. Les Services de Gestion Comptables qui regroupent les trésoreries fermées sont paralysés et croulent sous les chèques non encaissés, et sous les charges accumulées et non traitées des ex-trésoreries. Les fameux conseillers aux décideurs locaux errent, perdus et isolés, avec un ordinateur portable dans leur sac à dos. Tout cela est de très mauvais augure pour les agents de notre département où le NRP monte en charge.

Oui et ce n'est pas de la science-fiction, l'orientation actuelle voulue et conduite par nos hiérarchies contribue à la disparition des missions de la DGFIP et de son réseau tant apprécié et nécessaire pour la population et les élus. Et ce ne sont pas les quelques conventions que certains élus locaux, abusés, acceptent de signer qui nous feront croire le contraire.
Elus également « enfumés » par la démétropolisation de certains services de la DGFIP : sous couvert d'une communication de la DG d'une plus grande implantation de nos services auprès des usagers, les services mis en place ne délivreront qu'un service en interne (services d'appui PF (publicité foncière), SIE, services de la paye ou retraite).
Cela permet au passage de supprimer des emplois au niveau de la DGFIP, et n'en doutons pas, cela simplifiera à terme l'externalisation d'une partie des missions confiées.

Ce CHS-CT se déroule après une nouvelle grève à la DGFIP. Comme vous avez pu le constater le 10 mai, les personnels malgré un contexte défavorable résistent à ce saccage. : plus de 25 % de grévistes, la situation de télétravail minimisant probablement encore ce chiffre.

La CGT exige le maintien du réseau et des services de pleine compétence.

Vous devez entendre la colère exprimée à cette occasion et enfin répondre aux aspirations des agents. Les agents subissent depuis plus de dix ans le gel du point d'indice mais cela n'empêche pas la direction générale de trouver de l'argent pour faire passer ses réformes quoi qu'il en coûte.

A la douane,
Les projets en cours de transfert de taxe provoquent des répercussions lourdes sur les conditions de travail des agents. Ils engendrent une très grande incertitude sur l'avenir. La mort programmée du réseau comptable et de recouvrement douanier, le transfert du DAFN, de la TICPE affecte de très nombreux emplois. La très haute technicité acquise de longue date par les agents des douanes dans ces matières est balayé d'un revers de main. Des missions à forts enjeux fiscaux sont confiés à un réseau des finances publiques frappé de plein fouet par les restructurations et les pertes d'emplois. Des tâches seront confiés à des collègues à la DGFIP ne disposant d'aucune formation sur des matières complexes ni même des pouvoirs permettant d'exercer des contrôles chez les opérateurs. Nous dénonçons l'incohérence absolue de ces transferts qui déboucheront sur des échecs coûteux pour la collectivité se chiffrant en milliards d'euros.

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Face à toutes ces réformes régressives les élus du personnel n'auront de cesse de défendre les droits et garanties des agents, leur conditions de travail et leur santé et de dénoncer la mise à mort de nos administrations !

Ce n'est pas la fin des CAP, la disparition des CTL et des CHSCT remplacés par les CSA qui entamera notre détermination à défendre les missions et les agents.

Nous dénonçons le recrutement par voie contractuelle de certains directeurs. Cela annonce une privatisation des missions des services publics et ça en dit long sur la conception qu'ont nos gouvernants sur la continuité du service public.
Toutes les directions recrutent de plus en plus d'agents contractuels, font exécuter des missions par des prestataires privés.
La prochaine étape c'est le démantèlement de la structure de l'encadrement supérieur, la montée en puissance des préfets sur l'exercice des missions et la gestion des personnels.

Concernant les mesures sanitaires :
La direction ne respecte pas le protocole Covid : pour exemple à la trésorerie de Salon un cas Covid a été sciemment caché aux agents du service et aux membres du chsct. Cette attitude de la direction est irresponsable et met ainsi en danger la santé des agents. Les locaux n'ont pas été désinfectés et quand enfin il l'ont été, c'était en présence des agents.
La direction a-t-elle maintenu le même niveau d'exigence en matière de nettoyage et de désinfection des locaux ?
Sachant que les agents continuent à travailler toute la journée avec le masque et que pour ce CHSCT la jauge est scrupuleusement respectée alors que pour les agents dans les bureaux le télétravail est supprimé.

Le télétravail, vient bouleverser l'organisation des services, nous n'avons toujours pas le bilan de l'enquête promis sur le télétravail par la direction au sortir du GT de février.

Nous exigeons avant toutes discussions que le télétravail demeure sur la base du volontariat. Pour la CGT, tous les frais doivent être pris en charge par l'administration ainsi que l'affectation du matériel. (écrans, abonnement,internet, fauteuils aux normes, fluides, électricité).

Pour la CGT, la direction ne doit pas utiliser cette forme de travail pour fragiliser les garanties collectives des agents et faire des économies notamment sur les surfaces de bureaux en créant des « flex-offices ».

Par ailleurs nous dénonçons le nouveau protocole de télétravail alors que le CHSCT n'a pas été consulté sur le sujet et que les discussions sont toujours en cours au niveau fonction publique.

Pour conclure, l'abandon généralisé des missions de service public que nous dénonçons depuis de nombreuses années dans cette instance, permet d'expliquer l'abstentionnisme record et la défiance à l'égard des politiques. De réforme en réforme c'est notre démocratie même qui s'abîme.
Comptez sur la détermination de la CGT pour la défendre.

Colonne de droite publique: En direct des sections
Public: DL CHS-CT

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *